



ORGANISME DE FORMATION

N° TAHITI: B46818
RCS PAPEETE: 1599B
BP 14 907 - 98701 ARUE
Gsm : 87. 34. 77. 39
Email : dir.risk@gmail.com
www.risk-formation.org

Ministère en charge de l'emploi n° 413

FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE TITRE B2 / B2v



Nouvelle norme NF C 18-510/A1 applicable en 2020

OBJECTIFS

Une personne détentrice d'une habilitation électrique B2-B2V assure la direction effective des travaux et prend les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres.

CONTENU DU PROGRAMME

1. Généralités électriques

- les courants électriques (tension, intensité, résistance...)

2. Sensibilisation aux risques électriques

- effets physiopathologiques du courant électrique

3. Prévention et protection contre les risques électriques

- contact direct et indirect - les principes de protection

4. Textes réglementaires et Normes

- le code du travail - les normes – les titres d'habilitation

5. Publication UTE NF C 18-510

- les domaines de tension - Les zones d'environnement

6. Outillage électrique portatif à main

- les classes de protection

7. Le rôle de l'exécutant électricien

- l'habilitation: ses limites, - Identification des zones de travail

- Identification des parties dangereuses, Précautions à prendre

8. Conduite à tenir en cas d'accident

- incendie - accident corporel

9. Option : Visites des installations de l'entreprise

- Identification des zones de travail définies

- Identification des parties dangereuses

- Précautions à prendre

- Mises en situation

10.Évaluation

QCM de 20 questions - Evaluation pratique individuelle

PERSONNEL CONCERNE

- CHARGE DE TRAVAUX

PRE REQUIS

- AUCUN

MOYENS PEDAGOGIQUES

- VIDEO PROJECTION, LIVRET STAGIAIRE
- EXERCICES PRATIQUES

DUREE

- 12 HEURES SUR 1,5 JOURS

LIEU DE REALISATION

- CENTRE RISK OU CHEZ CLIENT

EVALUATION

- QCM ET CAS CONCRETS

MODALITE DE LA FORMATION

- ATTESTATION DE FORMATION

Synthèse et bilan de la formation